

Publié le 21 juillet 2017

Gilles Le Gendre succède à Henri Emmanuelli

Gilles Le Gendre devient le nouveau président de la Commission de surveillance de la Caisse des dépôts et consignations. L'ancien journaliste, aujourd'hui député (LREM) de Paris, a été élu à cette charge le 19 juillet par l'Assemblée nationale.



Avant de se lancer dans la politique, Gilles Le Gendre a travaillé dans plusieurs rédactions (Europe 1, L'Expansion, Challenges...) puis a rejoint la Fnac en 2003 à la communication. Député de la 2^e circonscription de Paris, il succède à la présidence de la Commission à Henri Emmanuelli, décédé en mars.

Lire aussi : [Henri Emmanuelli, les Epl pour conviction](#)

La Commission de surveillance a pour rôle de veiller au contrôle des décisions majeures, des orientations stratégiques, des prises de participation, de la gestion du fonds d'épargne, de la vérification des comptes de la Caisse des dépôts, de déterminer le modèle prudentiel et de fixer le niveau de fonds propres de la Caisse. Elle compte 13 membres.

[En savoir +](#)